



INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 2 heures
du soir; 40, Rue Yael.
De 3 à 4 heures du soir à l'Uruguay 26.

Toute la correspondance devra être dirigée
au Directeur.

Les manuscrits, inscrits ou non, ne sont pas
rendus.

Téléphone « La Coopérative » N° 339.

Imprimé en los talleres de la Imp. LATINA.

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Baran Barnard — Rédaction et Administration: rue URUGUAY 26.

Réverie d'historien

Paris 27 octobre 1898.

Quand les choses du temps présent semblent obscures et inquiétantes, quand elles disloquent au détour il n'est pas sans intérêt ni profit de se réfugier dans le passé, de rechercher à la lumière des documents historiques comment notre pays, qui n'en est plus à ses débuts en fait d'épreuves douloureuses, en est sorti à force de vitalité, d'énergie, de courage et par suite de quelques circonstances, providentielles disent les uns, dues au hasard disent les autres, sa descente vers les abîmes a été soudain arrêtée et transformée en une ascension vers les sommets.

En tous les temps, de telles constatations sont consolantes et douces aux coeurs patriotes. Elles le sont davantage quand les temps sont mauvais et menaçants. C'est dans l'histoire du passé qu'on puise alors la confiance et l'espérance et qu'on acquiert la conviction que si grosso de périls que soit la situation présente, notre pays en la continuera de pires et les a toujours résolues dans le sens de son relèvement et de sa grandeur.

J'écris ces lignes au fond d'un tableau sur le Sud-Ouest, sur la table poussiéreuse d'une salle d'archives si se dans les combles d'un vieux château où dorment, sous la poude des siècles, des documents vénérables mis libéralement à ma disposition par le petit-fils d'un homme d'état qui fut, sous la Restauration, ses jours de faveur et de gloire.

Tous les actes de sa vie publique, les événements auxquels il fut mêlé, les incidents tragiques qui sont de ces années lointaines les plus agitées de ce siècle, revivent dans ces papiers qui sont des témoins et qui font suite à d'autres papiers des temps antérieurs où l'on voit se reproduire, sous des formes diverses, mais dans l'entraînement des mêmes lois, des faits analogues ou différents, propres à nous démontrer que les épreuves d'aujourd'hui ne sont pas plus graves que celles d'autrefois.

J'ai eu déjà l'occasion d'exprimer ici la même idée, en tirant mes arguments de l'histoire générale. Aujour d'hui, devant ces restes des temps qui succéderont aux gloires impériales, elle m'apparaît avec une évidence plus grande, car si tout alors fut alarmant et proche à détourner les âmes les plus vaillantes, il n'est pas moins vrai que le patriotisme et les doctrines de liberté finiront par l'emporter et assureront le salut de la patrie.

Les difficultés alors n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui; mais, elles n'étaient pas moindres. Ce n'était pas une affaire Dreyfus qui venait troubler la paix publique, ni les grèves qui venaient donner aux poussées d'en bas une signification si claire et si redoutable.

Nous n'avions pas alors un empire colonial à créer, à défendre, à disputer aux ambitions de nos voisins et quoiqu'on fut au lendemain d'une paix désastreuse qui d'un trait de plume nous avait ramenés à nos anciennes frontières en nous enlevant ces possessions éphémères dont nous avions doté le génie d'un conquérant, ce ne sont pas les idées de revanche qui remuaient les cœurs et entretenaient dans les cervelles je ne sais quelle angoisse torturante entretenue par le désir instinctif de redevenir tels que nous avions été.

Mais que d'autres passions et non moins terribles grondaient de toutes parts! C'était la lutte sans merci de l'ancien régime qui se croyait au moment de renaitre de ses cendres et de ressaisir en leur totalité ses anciens priviléges détruits par la Révolution et du régime nouveau quo cette Révolution avait engendré et qui n'entendut rien céder de ce qu'il avait conquis à travers des torrents de sang et de gloire.

C'était avec une violence irrésistible le choc de deux sociétés, l'une forte de son antiquité et d'une inextinguible soif de représailles; l'autre, plus forte encore du sentiment de ses droits et de leur légitimité.

En fait d'agitations, de troubles, de dangers, il n'est pas, en ce siècle, de période comparable à celle qui va de 1815 à 1820. Elle s'ouvre par une invasion qui met la patrie à la merci de l'étranger et se clot par l'assassinat d'un prince considéré alors comme le dernier espoir de la maison de Bourbon.

Quand Louis XVIII, après Waterloo, rentre aux Tuilleries, il peut voir, de son cabinet, les canons prussiens alignés sur le Carrousel. Et ce n'est pas seulement l'étranger qui menace son trône relevé sur des ruines, c'est aussi l'armée impériale qui ne peut se résigner à ses défaîtes ni à la chute de son glorieux chef.

D'autre part, en opposition au parti de l'émigration qui nous revient avide de vengeance, voici le libéralisme qui se lève et prend la parole.

Le choc de ces passions résultent des faits terrifiants; les massacres du Midi encouragés par la Chambre introuvable que Louis XVIII dispersera en un jour de colère prévoyante, et qui ne lui pardonnera jamais; les arriés des conseils de guerre et des écarts prédictables, les exécutions capitales succédant aux assassinats, les déclensions à l'état permanent, l'agitation d'un bout de la France à l'autre, la guerre civile sous les yeux de

l'étranger les divisions de la famille royale, les fureurs de l'ultra-royalisme pour qui Louis XVIII est le plus grand Jacobin du royaume et le déchaineur des haines dont la violence nous ramène à l'état de barbarie.

Oui, tout cela est affreux, sombre, épouvantable et les armées alliées occupent la patrie, enveniment et dramatisent une situation si grave qu'elle ne semblait plus pouvoir être aggravée.

C'est cependant de ces conflits sanglants, de ces luttes d'idées, de ces assauts réciproques que se donnent les parts aux prises que sortira la salut.

Le 5 septembre 1816, la Chambre introuvable est dissoute, lorsqu'on apprend à Paris les tragiques événements du Midi; lorsque, en mars 1818, le roi écrase dans une fourrière de nouveaux pairs la majorité rebelle de la Chambre haute, il n'y a pas moins d'émotion dans les rues de la capitale qu'il n'y en a eu hier, et dans ces derniers temps par suite de tant de faits d'un autre ordre que nous avons vus se dérouler. On peut croire alors que la partie est perdue.

Mais voici le miracle.

De ces événements qui déchaînent sur la France le vent des discorde ou que peut-être il y a provoqués va renaître la liberté sous toutes ses formes et finalement c'est elle qui répandra partout son souffle tutélaire réparateur.

En 1820, la France entre définitivement en possession de ce que l'heure a plus tard appelé les libertés nécessaires.

Elle ne les tient pas encore définitivement. Mais elle peut, en les exerçant, en apprécier le prix; elle apprend à les défendre et le jour où un roi, qui semble appartenir à un autre temps, voudra les laisser tâter, elle le brisera et avec lui sa couronne dix fois séculaire qu'il n'a pas craint de compromettre.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM. Gobert, Bertillon, C. Charavay et Teysonniers, M. Pelletier dit, dans son rapport, que l'écriture est contrefaite. En résumé, M. Bard que deux experts ne reconnaissent pas l'écriture de Dreyfus; deux autres croient la reconnaître, mais avec des réticences, et le cinquième dit que l'écriture est contrefaite.

Le rapporteur se demande si le document peut être forgé avec l'écriture du bordereau n'est pas dégénéré ce sont MM

